



# Les Maisons de Cognac

**FRANCE**

**RÉUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE  
ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMC  
10 NOVEMBRE 2023**



# REUNION DE LA FAMILLE DU NEGOCE

# Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente	<b>Validation</b>	<i>5mn</i>
2. Confirmation des membres de l'AP/ CP/Chef de famille/Président du BNIC	<b>Validation</b>	<i>5mn</i>
3. Business plan : Quelles évolutions à venir?	<b>Discussion</b>	<i>20mn</i>
4. CEC V2 : Réponse aux remarques de la Famille du négoce et note droit de la concurrence- Vers une obligation?	<b>Décision</b>	<i>25mn</i>
5. Budget BNIC	<b>Décision</b>	
5.1 Validation des grandes orientations de réduction		<i>30mn</i>
5.2 CVI (casier viticole informatisé) : mandat pour intégration (travail sur le transfert des missions douanes aux BNIC)	<b>Décision</b>	
5.3 Siège : modalités de détermination du budget et du plan de financement des installations techniques	<b>Décision</b>	
6. Questions diverses		

# Approbation de l'ordre du jour et du Relevé de décision de la dernière réunion

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision de la réunion de Famille du 30 aout 2023?**

# Gouvernance du BNIC

=> **Décision** : Validez-vous les propositions de désignation et de candidatures dans les différentes instances?

## Assemblée plénière

- |                           |                         |
|---------------------------|-------------------------|
| 1. Hervé Bache-Gabrielsen | 9. Patrick Léger        |
| 2. Charles Boinaud        | 10. Eric Le Gall        |
| 3. Stéphane Burnez        | 11. François Le Grelle  |
| 4. Richard Costa-Savelli  | 12. Florent Morillon    |
| 5. Stanislas de Foucauld  | 13. Laurent Moulis      |
| 6. Alexandre Gabriel      | 14. Julien Nau          |
| 7. Patricia Gaborieau     | 15. Lilian Tessendier * |
| 8. Philippe Jouhaud       | 16. Aude Drouneau       |
|                           | 17. Grégoire Lucas      |

## Comité Permanent:

1. Hervé Bache-Gabrielsen
2. Richard Costa-Savelli
3. Stanislas de Foucauld
4. Patricia Gaborieau
5. Alexandre Gabriel
6. Philippe Jouhaud
7. Patrick Léger
8. Eric Le Gall
9. Florent Morillon

Candidature Président BNIC :  
Florent Morillon

Candidature Chef de Famille  
:  
Hervé Bache-Gabrielsen  
Suppléant : Alexandre  
Gabriel

## Propositions membres Section ODG

1. Hervé Bache-Gabrielsen
2. Richard Costa-Savelli
3. Stanislas de Foucauld
4. Patricia Gaborieau
5. Alexandre Gabriel
6. Philippe Jouhaud
7. Patrick Léger
8. Eric Le Gall
9. Florent Morillon

Candidature Vice-Président  
ODG :  
Patricia Gaborieau

- Business Plan : Quelles évolutions à venir?

=> Discussion



- **Contexte** : Révision du Business plan avec la nouvelle mandature + Situation économique dégradée + Fort rendement agronomique 2023
- **Coordination Négoce BP : Plusieurs demandes faites au BNIC (attente des réponses) :**
  - Rebond : Simuler différents types de rebond et voir les impacts sur les stocks, le rendement et le taux de couverture.
  - Dispersion : si le rendement agronomique est élevé par rapport au rendement commercialisable, quel est l'impact sur la dispersion ? Et quel est l'impact de la réserve climatique ?
  - Alerteurs :
    - impact de l'alerteur (CO-C5 et C6-C10) sur le rendement et le potentiel de production
    - impact si on tient compte de ce qui a été produit en N-1

# Questions structurantes : discussions

Quel **type de vignoble** souhaitons nous?  
=> quelles sont les contraintes supplémentaires à prendre en compte ?

Faut-il prendre en compte dans le modèle des **contraintes RSE** ? ( eau, carbone, main d'œuvre ? )

**Niveau de stock** « souhaitable », et sur le **rendement cognac** « acceptable »+> position si le BP donne un rendement cognac < 10 ?, 9 ?, 8 ?...)

Comment faire d'une **crise structurelle** un **atout pour accélérer nos transformations** et comment financer en temps de crise ?

Faut-il prévoir des mécanismes adaptés en cas **de crise durable** : BP fait pour la croissance – est-il adapté en cas de crise plus longue?

## CEC V2

=> Décision : Souhaitez-vous rendre la certification  
environnementale obligatoire?

1. **Engagement** : Suppression de la démarche => communication sur l'évolution du nombre de certifiés
2. **Présentation de la CEC v2**: 4 réunions publiques + temps forts UGVC /AG des SICA et coopératives des Maisons => outils de communication collectif disponibles à la demande (powerpoint, brochure...)
3. **Objectifs et suivi** : plan d'action chiffré pour chacun / projection de la progression de la certification en termes de surfaces certifiées : à venir
4. **S'impliquer dans la réussite totale, donc y compris sur les autres certifications** : Pour HVE et label AB, liens avec les Chambres d'agriculture et amorcés en ce sens.
5. **Réaliste des perspectives HVE et BIO (34%)** : D'après les retours terrains, plusieurs viticulteurs font le choix HVE ou Bio, seules voies pour obtenir les aides PAC.
6. **Quelles actions prévues en cas de non atteinte des objectifs ?** A ce jour 33% des surfaces certifiées. => Proposition de jalon à 50% avec renforcement de certaines actions de communication ciblées  
  
+ discussion entre famille sur les possibilités (rendre la certification obligatoire)

7. **Ouverture de la certification collective à d'autres collectifs que le BNIC?** Possibilité bien identifiée par le groupe CEC et les services, non activée à ce jour.
8. **Outils informatiques :** objectif d'avoir une application CEC facile d'utilisation et efficace, prête pour début 2024.
9. **Budget :**
  - Etape 1 : réflexion sur le dispositif d'animation et d'accompagnement de la CEC.  
=> Nécessité que d'autres acteurs complètent et prennent le relai du BNIC sur le long terme
  - Etape 2 : travail sur le budget
10. **Communication :**
  - ✓ Plan de communication travaillé en GT Communication environnementale
  - ✓ Kits de communication ressortissants : échanges avec les experts du GT CEC

# Principales avancées et prochaines étapes

Avancées

11 certifiés  
CEC V2  
33% des  
surfaces  
certifiées

CEC v2  
reconnue  
par le Min  
Agri et par  
le CNCE

En cours

4 réunions  
publiques  
sur la fin  
de l'année

1 kit de  
communic  
ation  
évolutif

Des  
éléments  
de langage  
clés

Des  
formations  
prévues,  
des outils  
informatiqu  
es à venir

A venir

Janvier :  
Lancement  
officiel  
Campagne  
média

Temps  
forts  
événement  
iels selon  
budget

Suivi des  
objectifs

## Rappel - Séminaire du CP 17/03/2022 : Engagements

- ✓ Famille du Négoce : n'acheter qu'à des viticulteurs certifiés à partir de 2028 => Réflexion à mener sur la forme juridique (sous conditions d'engagement de la viticulture)
- ✓ Famille de viticulture : rendre obligatoire une certification environnementale de niveau 2 si 50% des surfaces ne sont pas certifiées en 2025; conditionner l'accès aux APN aux viticulteurs engagés en 2023, et certifiés en 2028.

Revirement post séminaire

**Etat des lieux à date** : accord de principe sur une décision interprofessionnelle (CP puis validation en Assemblée Plénière) avec engagement réciproque des familles ...

⇒ 1<sup>ère</sup> proposition des services axée uniquement sur les contrats => rejetée

⇒ Travail en cours sur une déclaration réciproque qui pourrait être d'annoncer la volonté de rendre la certification environnementale obligatoire.

⇒ Etude Racine sur la possibilité de rendre obligatoire la certification environnementale par voie de décision inter-professionnelle au regard du droit de la concurrence.

# Vers une obligation?

**Etape 1** Décision politique (ré)affirmant la volonté de rendre la certification environnementale obligatoire

**Etape 2** Analyse des voies juridiques possible (et présentation de la note Racine)

**Etape 3** Calendrier de mise en œuvre (de la déclaration d'intention CP/AP jusqu'à la mise en œuvre de l'obligation avec sanction correspondante (en passant par les différentes démarches administratives à entreprendre pour parvenir à cette mise en oeuvre)



Famille le  
10/11/2023

Souhaitez-vous rendre la certification environnementale obligatoire?

# Budget BNIC

=> Décision : Validez-vous les orientations envisagées?

# Perspectives budget 2023-2024

B.N.I.C. (en K€)	BUDGET 23 - 24 Voté	GELS Budget 23-24 avril 2023 (2)	GELS Budget 23-24 août 2023 (3)	GELS Budget 23-24 11/09/2023 (4)	GELS Budget 23-24 17/10/2023 (4 bis)	Variation 23/24 en %
<b>PRODUITS</b>						
CVO BNIC	15 879		14 876	14 876	14 876	-6,3%
CVO R&D_ Transition Environnementale	1 075		972	972	972	-9,6%
CVO Flavescence Dorée	298		298	298	298	0,0%
Cotisations ODG	1 213		1 150	1 150	1 150	-5,2%
<i>Sous-Total CVO et Cotisations ODG</i>	<i>18 466</i>		<i>17 297</i>	<i>17 297</i>	<i>17 297</i>	<i>-6,3%</i>
Prestations de service	991		991	991	991	
Subventions	450		450	450	450	
Reprises prov	-		-	-	-	
Prod Immobilisée	250		250	250	250	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>20 157</b>		<b>18 987</b>	<b>18 987</b>	<b>18 987</b>	<b>-5,8%</b>

# Gel proposé par Pôle

B.N.I.C. (en K€)	BUDGET 22 - 23 Voté	BUDGET 23 - 24 Voté	Gel Dépenses 2023-24 Dépenses reportées à 2024/2025	Gel Dépenses 2023-24 Dépenses coupées sur 2023/2024	BUDGET 23 - 24 Révisé au 17/10/2023	Variation 23/24 en %
<b>CHARGES</b>						
Juridique, dont Bureau de Chine	2 381	2 134		-158	1 976	-7%
Technique & Développement Durable	5 169	4 923	-215	-11	4 697	-5%
Communication	3 952	3 487	-97	-249	3 142	-10%
Contrôle qualité & ODG	2 183	2 010		-29	1 982	-1%
Économique & Développement Territorial	850	757	-35	-30	692	-9%
Ressources	2 716	2 079	-57	-6	2 016	-3%
Direction Ressources Humaines		631	-35	-10	586	-7%
Direction Générale & Interprofession	1 604	1 733		-44	1 689	-3%
Direction Grands Projets	1 179	281		-1	280	0%
Charges de structures	2 262	2 424	-45	-84	2 295	-5%
<b>Sous-Total GELS DEPENSES 23- 24</b>			<b>-483</b>	<b>-621</b>		<b>-5,4%</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>22 296</b>	<b>20 459</b>	<b>- 1 105</b>		<b>19 354</b>	
<b>Var. Budg.23-24 / Budg.22-23 Voté</b>	<b>en valeur</b>	<b>- 1 837</b>			<b>- 2 942</b>	
	<b>en %</b>	<b>-8,2%</b>		<b>-5,4%</b>	<b>-13,2%</b>	

# Principales économies proposées

	Budget Voté	Coupes	Reports	Nouveau budget
 <b>Pôle juridique</b>	2 134k€	-158 k€		1 976
<ul style="list-style-type: none"> <li>Honoraires extérieurs</li> <li>Honoraires Cabinet Racine réfléchés/Imagine Cognac</li> </ul>		-119k€ - 30k€		
 <b>Pôle TDD</b>	4 923k€	11 k€	-215k€	4 696
<ul style="list-style-type: none"> <li>Devt durable/carbone (pas d'approfondissement au-delà de qui est acté)</li> <li>Distillation durable (pas de budget sur cet axe)</li> <li>Pré multiplication (recherche d'économie sur le budget)</li> <li>Sécurité produit (travaux de sécurité / analyses de contaminants / activité régaliennne)</li> <li>Laboratoire (analyses de laboratoire / activité régaliennne)</li> <li>Fonctionnement PTDD (déplacements, arrêts de mission &amp; projets non régaliens vu CST pro)</li> </ul>			-65k€  -4k€ -10 k€ -5k€  -4k€ -80k€	

# Principales économies proposées



	Budget Voté	Coupes	Reports	Nouveau budget
<b>Pôle Communication</b>	3 487 k€	-249k€	-97k€	3 142k€
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressortissants</li> <li>Attractivité (Marque employeur reportée d'un an)</li> <li>USA (baisse de l'ambition) : concentration sur prescripteurs, professionnels et presse.</li> </ul>			- 6,7k€ -43k€ -43k€	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Com Devt durable</li> </ul> <p>Simple remise à jour des supports existants Trophée vignobles engagés : biennale et baisse du montant alloué (dont -20.7K€ fléché s/CVO R&amp;D).</p>		-40k€	-16k€	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Oenotourisme (1 journée Explore Cognac en moins réalisée)</li> <li>Salon (Suppression du salon cocktail spirits)</li> <li>Partenariats régionaux</li> <li>RSE : pas de com RSE filière yc consommation responsable</li> <li>RP France - Gel d'une partie des actions des bureaux de presse France</li> </ul>		-28k€ -19k€ -15k€ -26k€ -20k€		

# Principales économies proposées



	Budget Voté	Coupes	Reports	Nouveau budget
<b>Pôle Contrôle</b>	2 010k€	-29k€		1 982 k€
Contrôles imprimés		-25k€		
<b>Pôle Ressources</b>	2 079k€	-6k€	-57k€	2 016 k€
Décalage embauche au 01/08/24			40k€	
<b>Pôle Economie</b>	757k€	-30k€	- 35k€	692 k€
<ul style="list-style-type: none"> <li>Influence territoriale -</li> <li>Prestataires</li> <li>Economie stagiaire/alternant</li> </ul>		-15k€ -15k€	35k€	
<b>Pôle Ressources humaines</b>	631k€	-10k€	-35k€	586 k€
Actions marques employeurs			-20k€	
<b>Direction Générale</b>	1 733€	-44k€		1 689 k€
Conseil de bassin		-4,5k€		
Frais de mission/réception		-19,5k€		
<b>Charges de structures</b>	2 424k€	-84k€	-45k€	2 295 k€
<ul style="list-style-type: none"> <li>Economie informatique (Orange, IBM, Lenovo...)</li> <li>Glissement DAP 23/24 sur 24/05</li> </ul>		74k€	-27k€	

Validez-vous les orientations proposées ?

# CVI : Réorientations de missions douanières

**=> Décision : Etes-vous d'accord pour donner mandat aux services du BNIC pour entamer une discussion avec la direction générale des douanes visant à clarifier les conditions d'un transfert éventuel de la gestion du CVI au BNIC ?**

- Contexte :
  - ✓ 27/04/2023 : Réunion entre la Direction des Douanes de Bordeaux (DRDDI) et la direction du BNIC, dans un contexte de réorientation des missions douanières
  - ✓ Demande de la DRDDI : ouverture des discussions en vue d'une extension de la mission de service public et d'un transfert de mission de gestion du CVI vers le BNIC

Gestion amont du CVI par le BNIC / Transfert en temps réel des données vers les serveurs de la DGDDI



Nécessité pour les services du BNIC d'obtenir au préalable un mandat du CP

- Délai : déploiement d'une telle application envisageable à partir de l'année 2026 (projet DGDDI GAMMA en cours).
- Chiffrage prévisionnel (théorique)
  - ✓ Ressources humaines : 3 ETP supplémentaires au Pôle Contrôle + 1 ETP au département informatique
  - ✓ Développement de l'application comprise entre 350k€ et 500k€ en fonction du cahier des charges



- ✓ Démarche de simplification administrative initiée depuis quelques années
- ✓ Outil douanier PARCEL techniquement satisfaisant
- ✓ Intérêt du transfert :
  - Confort pour les viticulteurs : un seul outil à suivre, et garantie d'accompagnement personnalisée par les services.
  - Accès aux données CVI par la filière
- ✓ Vision politique : si le BNIC ne se positionne pas dans ce contexte de refonte des missions douanières => perte de la possibilité d'intervenir ou d'orienter les futures modifications de cet outil



Axe de négociation / Condition :

Un accès étendu et sans restriction quant à l'usage par la filière des données collectées dans ce cadre, tout en respectant la logique du secret statistique et la RGPD

**Etes-vous d'accord pour donner mandat aux services du BNIC pour entamer une discussion avec la direction générale des douanes visant à clarifier les conditions d'un transfert éventuel de la gestion du CVI au BNIC ?**

Siège : Modalités de détermination du budget  
et du plan de financement des installations  
techniques

**Décision : Validez-vous la méthodologie proposée?**

- Nouveau siège : Programmation des installations techniques/ R&D
- CST : validation technique en juillet 2023
- Première estimation budgétaire : 2,5M€, sans recherche de devis ni mise en concurrence
- Demande du CP : Un plan de financement
- Montants en jeu :

	A transférer	A acquérir	A céder ou revendre
<i>Laboratoires – Nb matériels</i>	61	78	40
Laboratoire – Valeur à neuf	0,970M€	1,444M€	0,235M€
<i>Process Pilote – Nb matériels</i>	27	225	A définir
Process Pilote – Valeur à neuf	0,150M€	1,080M€	A définir
<b>Total : Valeur à neuf</b>	<b>1,120m€</b>	<b>2,525M€</b>	

- **Approche globale :**
  - ✓ Recherche de 25 à 50% de financement externe
  - ✓ Mise en place d'un planning de trésorerie acceptable sur le plan financier et en cohérence avec le calendrier du projet
- **Ingénierie financière : Sources de financement possibles:**
  - ✓ Subventions non remboursables ( Région NA, BPI , France relance 2030)
  - ✓ Location de matériel en crédit-bail ( banques)
- **Fournisseurs ciblés :**
  - ✓ Matériel de la halle technique : annonces + appel d'offre auprès de la filière élargie
  - ✓ Autres : Appel d'offre au niveau national voire international

- Proposition d'un groupe de travail Ad-hoc
  - ✓ Composition :
    - 2 référents du GT budget ( 1/Famille)
    - 2 co-présidents de la Commission PTDD
    - 2 représentants des services (MP Clochard et V Lang)
- **Calendrier** : mener les travaux selon cette méthodologie pour formuler une préconisation sur un plan de financement au Comité Permanent au 1er trimestre 2024.

**Validez-vous la méthodologie proposée?**



# Questions diverses



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SMC

# Ordre du jour

---

1. Approbation de l'ordre du jour et du relevé de décision de la réunion précédente	<b>Validation</b>	<i>5mn</i>
2. Budget SMC : Premières orientations	<b>Décision</b>	<i>20mn</i>
3. Projet Difference is beautiful	<b>Discussion</b>	<i>20mn</i>
4. Club des Directeurs de production et groupe de travail verriers		<i>5mn</i>

---

# Approbation de l'ordre du jour et du Relevé de décision de la dernière réunion

⇒ **DECISION ATTENDUE :**

- 1) **Approuvez-vous l'ordre du jour?**
- 2) **Approuvez-vous le relevé de décision du Conseil d'administration du 30 aout 2023?**

# Budget du SMC

=> Décision : Validez-vous les orientations envisagées?

# Proposition de budget SMC 2024

## Produits:

- Proposition de ne **pas augmenter les cotisations** malgré l'inflation
  - Intégration de la moitié du résultat 2023 (Atterrissage 2023 : résultat prévisionnel positif d'environ 33 K€)
  - Augmentation contractuelle pour les cotisations BP et MG (3,5%)

## Charges:

- Proposition d'augmentation de certains postes:
  - Dépenses récurrentes: au taux de l'inflation (loyers, cotisations aux organisations nationales, honoraires PKF...)
  - Relations Publiques internes et externes : 2 AGs avec conférencier, réunions de coordination afin de commencer la nouvelle mandature avec des temps dédiés pour les représentants BNIC. Maintien de la participation au SIA pour 51k€
  - Masse salariale : effet année pleine des recrutements
  - Flexibilité identifiée de 13 K€

# Proposition de budget 2024

	Budget 2024	GEL POSSIBLE	Budget N+1/aterrissage N
<b>PRODUITS</b>			
Cotisations	417 598		0,00%
Affectation du résultat 2023 pour maintient des cotisations à niveau égal à 2023	14 554		
Convention SBP & SMG	14 490		3,5%
<b>TOTAL ENCAISSEMENTS</b>	<b>446 642</b>		<b>3,5%</b>
Réserve à libérer (projet Label)	60 000		
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>506 642</b>		<b>16,1%</b>
<b>Loyers</b>	<b>16 130</b>		<b>3,6%</b>
Déplacement et représentation	5 700		8,6%
RP internes et externes	113 550	12 000	15,2%
Projets SMC (ex : label, mapping) (réserves)	60 000		
Cotisations FFS, UMVIN - FEVS, CNVS, UP	79 270		3,8%
Véhicule	6 200		18,4%
Frais administratifs (téléphone, matériel, licences informatiques...)	10 110	1 200	6,4%
Honoraires PKF // Coriolis (comptabilité, social, CAC)	7 182		3,5%
Salaires charges comprises	208 500		14,4%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>506 642</b>	<b>13 200</b>	<b>25,3%</b>

- **Projet Difference is beautiful**

=> Décisions : quelles suites donner au projet

# ENJEU

- Donner de la **visibilité aux produits singuliers** et leur permettre de raconter leurs histoires via une action forte commune aux différentes maisons.
- Se rallier sous **un label distinctif** pour éduquer et gagner en visibilité.

## VISIBILITE

- Faire émerger les **produits singuliers**
- Créer de la différenciation produit et ainsi **élargir l'offre** de la catégorie
- Se regrouper sous un même label pour **augmenter son impact**

## EDUCATION

- **Faire connaître** les particularités produits
- **Promouvoir la diversité** de la filière
- **Valoriser la catégorie** via une nouvelle offre

DÉFINITION D'UNE NOUVELLE OFFRE QUI SE DISTINGUE PAR LA MISE EN AVANT D'UNE OU PLUSIEURS SPÉCIFICITÉS DANS L'ÉLABORATION, ET QUI NE CONCERNE PAS LES MENTIONS DE VIEILLISSEMENTS TRADITIONNELLES

Au delà de  
VS, VSOP,  
XO...  
D'autres  
critères à  
valoriser

Millésime

Degré

Master Blender

Single  
Distillerie

Single Cask  
(type de fût)

Single Batch

Single Estate

Mono-cépage

Mono-cru

Certification  
environnementale dont  
bio

Autre spécificité  
d'élaboration

## PISTES DE REFLEXION POUR APPORTER DE LA PROFONDEUR A LA CATEGORIE

### Segmentation par le cru:

Blended cognac // Single cru

### Segmentation par l'âge:

Millésime // Nbre d'années de vieillissement

### Par la provenance:

Single Estate // Single Distillerie

....

Présentation du projet à lors d'une réunion en septembre 2023 regroupant les représentants des Maisons du SMC – environ 25 participants

Commentaires :

- Etablir un cahier des charges
- Intérêt surtout pour la communication collective valorisant la diversité
- Financement : développement du signe lui-même financé par le SMC, mais déploiement et la communication doivent être financés par les participants
- Engagement attendu des participant : financement + participation aux actions collectives liées à ce projet.
- La structuration du projet : sous une forme ad hoc liée au SMC mais réunissant uniquement les maisons participantes

- ❖ **Rappel budget voté : 66 k€ TTC pris sur les réserves du SMC**
  - ⇒ **Compris** : atelier de construction (réalisé), réalisation du concept (Naming, graphisme et proposition de plan de communication, aspect juridique – propriété intellectuelle, structuration juridique et fiscale)
  - ⇒ **Non compris** : mise en œuvre du plan de communication et l’animation du projet dans le temps (événement, participation à des salon, activation presse... selon le plan de communication qui sera validé)
  
- ❖ **Demande mail pour un 1<sup>er</sup> engagement des Maisons** : 8 Maisons prêtes à s’engager
  
- ❖ **Possibles prochaines étapes** :
  - Finalisation d’un cahier des charges avec les 8 Maisons pour réaliser un appel d’offre
  - Estimation budgétaire pour le plan de communication / animation annuelle
  - Demande d’engagement ferme des Maisons intéressées sur la base du budget envisagé et modalités de financement avant lancement de l’appel d’offre

A noter : seul minimum estimé pour la viabilité du projet : 10 maisons.

Quelles suites donner au projet ?



# Club des responsables de production et groupe de travail verriers



**Merci de votre participation**